

L'INTERNAT

OBLIGATOIRE sauf pour les élèves originaires d'Avranches et communes limitrophes.

Tarif à titre indicatif 2020-2021 : 1 309,00 €

Bourses nationales possibles



LES OBJECTIFS

Réussir sa scolarité en obtenant le baccalauréat et atteindre au terme de 2 ou 3 années de formation, le plus haut niveau régional de Jeune Arbitre et prétendre au concours de
JEUNE ARBITRE DE LA FEDERATION

LA FORMATION

Une formation continue en suivant 4 grands axes :

- ✓ La préparation athlétique,
- ✓ La préparation théorique,
- ✓ La préparation technique et tactique,
- ✓ La culture du football et de l'arbitrage.

LA POURSUITE D'ETUDES

- Baccalauréat général
- Baccalauréat STMG Sciences & Technologies du Management et de la Gestion

LA SCOLARITE

Chaque semaine l'élève bénéficiera d'une scolarité adaptée à la pratique de l'arbitrage selon les objectifs définis :

Préparation athlétique : 2h le mardi et 2h le jeudi
Formation théorique : 1h30 le lundi soir
Préparation théorique : 2h le mercredi (ou plus si besoin)
Préparation technique-tactique et culture de l'arbitrage : 2h le mercredi

Alternance théorie/pratique le mercredi après-midi

TOTAL ATHLETIQUE	120 heures
TOTAL ARBITRAGE	120 heures

LA PROCEDURE D'ADMISSION

- ✓ CONSTITUER UN DOSSIER

Ce dossier d'inscription est à retirer sur le site du lycée à l'adresse suivante :

<http://lyceelittreavranches.fr>

Date limite de retour du dossier :

lundi 25 avril 2022

- ✓ ETRE SELECTIONNÉ AU NIVEAU SPORTIF

Date de la sélection des candidats :

mardi 24 mai 2022

- ✓ ÊTRE ADMIS DANS LA CLASSE SUPÉRIEURE AVOIR UN BON DOSSIER SCOLAIRE

Le dossier scolaire sera examiné par la commission de recrutement du lycée.

- ✓ ÊTRE PASSIONNÉ PAR LA FONCTION ARBITRALE

- ✓ ETRE APTE AU NIVEAU MEDICAL

L'admission sera prononcée début juin 2022 par la commission de recrutement du lycée.